

TRANSPORTS: la ligne Paris-Nevers passe aux mains des régions Centre-Val de Loire et Bourgogne Franche-Comté

Dans le cadre d'un accord avec l'Etat qui charge la Région [CENTRE-VAL DE LOIRE](#) / **T** : 02.38.70.30.30 de l'organisation de 3 lignes Trains d'Equilibre Territorial le ligne Paris-Montargis-Nevers sera reprise en coopération avec la Région [BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE](#). L'entrée en vigueur de cette organisation est prévue pour le 1er janvier 2018. Le but des deux régions est de sauver des liaisons peu rentables pour la [SNCF](#) / **T** : 01.53.25.60.00 mais qui sont pourtant vitales pour les déplacements des administrés et pour l'attractivité des territoires. L'Etat financera le renouvellement complet du matériel roulant et l'achat de nouvelles rames.